RÈGLEMENT OFFICIEL
RUN&BIKE DE SAINT-CRÉPIN-IBOUVILLERS

Édition Compétition FFTRI · Dimanche 21 février 2027

1. PRÉSENTATION ET STATUT OFFICIEL

L'association sportive **SENZU - Sport Expérience** (association loi 1901) organise le dimanche 21 février 2027 la 9e édition **du Run & Bike de St Crépin Ibouvillers**.

- Cette épreuve consiste à effectuer un parcours en **binôme**, aidé d'un **seul VTT**, que les équipiers s'échangent comme ils le souhaitent.
- Pratiquée sur des chemins boisés, l'épreuve est ouverte aux adolescents et aux adultes, hommes et femmes.
- L'événement est organisé sous l'égide de la **Fédération Française de Triathlon (FFTRI)** et est soumis à sa réglementation sportive, notamment pour le **Bike & Run (appelé Run & Bike dans ce règlement)**.

LES ÉPREUVES

ÉPREUVE	DISTANCE	TYPE	DÉPART
Run & Bike S	18 km	Compétition	**10h15**
Run & Bike XS	10 km	Compétition	**11h00** 11h05 pour les équipes avec un minime

2. LIEU ET HORAIRES

Le rendez-vous des épreuves se situe au **Parc des Sports Jacques Lauro situé 5 rue Boileau 60149 Saint Crépin Ibouvillers**. Des douches et WC seront disponibles au gymnase du Parc des Sports. Il sera possible de se garer dans la rue Boileau, sur le parking face à la Mairie ainsi que sur les 2 parkings du centre ville. Le parking du gymnase est réservé aux organisateurs, certains bénévoles et partenaires, ainsi qu'au personnel de secours.

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA JOURNÉE	
08:30	Ouverture au public
08:30 - 10:00	Récupération dossards 18 km (S)
08:30 - 10:45	Récupérations dossards 10 km (XS)
10:15	Départ Run & Bike S (18 km)
11:00	Départ Run & Bike XS (10 km)
11:05	Départ Run & Bike XS (10 km) des équipes comptant un minime
12:20	Fin de course : arrivée des derniers concurrents (classement)
12:30	Podiums, récompenses, tombola
13:00-13:15	Fin de l'événement

3. RÈGLES SPÉCIFIQUES DU RUN & BIKE (FFTRI)

En plus des règles de courtoisie et de respect de l'environnement, les règles suivantes, inspirées de la réglementation FFTRI (Chapitre 10. Spécifiques au Bike & Run), s'appliquent strictement :

A. RÈGLE D'ÉQUIPE ET D'ÉQUIPEMENT

- L'épreuve se déroule en binôme avec **un seul VTT**. Les équipiers peuvent s'échanger le VTT à tout moment de main à main, sauf dans les cas ou zones qui seront définies par les arbitres.
- Le port du **casque** est **OBLIGATOIRE** avec la **jugulaire fermée** pour les **DEUX** équipiers sur l'ensemble du parcours, y compris pour le coureur si la jugulaire est attachée au casque.
- Ne pas porter de casque durant l'épreuve cycliste est passible de **Disqualification**.
- Porter un casque non attaché est passible d'un **Stop and Go - remise en conformité** ou de **Disqualification**.
- Les deux freins du VTT doivent être fonctionnels.

B. PROGRESSION ET PÉNALITÉS

- **Ligne d'Arrivée :** L'équipe doit obligatoirement **passer la ligne d'arrivée avec le vélo**. Passer la ligne d'arrivée sans vélo entraîne la **Disqualification**.
- **Regroupement :** L'équipe doit obligatoirement **rester groupée** tout au long de l'épreuve.
- Ne pas être regroupés entre équipiers à l'entrée d'une zone de regroupement (le cas échéant) est passible d'un **Stop and Go - remise en conformité**.

4. SÉCURITÉ ET ARBITRAGE

- L'épreuve se déroule sur un parcours balisé et sécurisé, mais non fermé à la circulation riveraine. Le respect du code de la route est obligatoire.
- **Arbitrage Fédéral :** Des **Arbitres Officiels** envoyés par la FFTRI seront présents sur le parcours et pourront appliquer les sanctions prévues par la réglementation sportive (Stop and Go, Carton Bleu, Disqualification). Leurs décisions sont sans appel.

- Des bénévoles veilleront au bon déroulement des épreuves sur l'ensemble de la matinée. Un manque de respect envers eux entraînera une disqualification.
- Des signaleurs seront présents sur le parcours pour vous guider et veiller à votre sécurité. Veuillez respecter chacune de leurs interventions.
- Les signaleurs seront en contact avec les membres professionnels de secours. Veuillez-vous référer à eux si vous avez une difficulté ou si vous êtes témoin d'une défaillance d'un concurrent. Les participants peuvent contacter les secours par leur propre moyen de communication.

5. RÉCOMPENSES

- Seront récompensées les **trois premières équipes** hommes, féminines, et mixtes sur le **XS (10 km)** et le **S (18 km)**.
- Chaque participant recevra un ravitaillement et un cadeau finisher à l'issue des épreuves.
- Le tirage au sort d'une tombola sera organisée avant les récompenses podiums. Un ticket de tombola sera offert à chaque équipe lors du retrait de leur dossard ou dans le sac de bienvenue.

6. PARCOURS

Le parcours mêle forêt, chemins, herbe, champs et bitume. Les parcours sont semblables à l'édition 2026. Les différents parcours peuvent être modifiés d'ici le jour de la course. Ils seront publiés sur nos réseaux sociaux et dans le briefing participant quelques jours avant la manifestation.

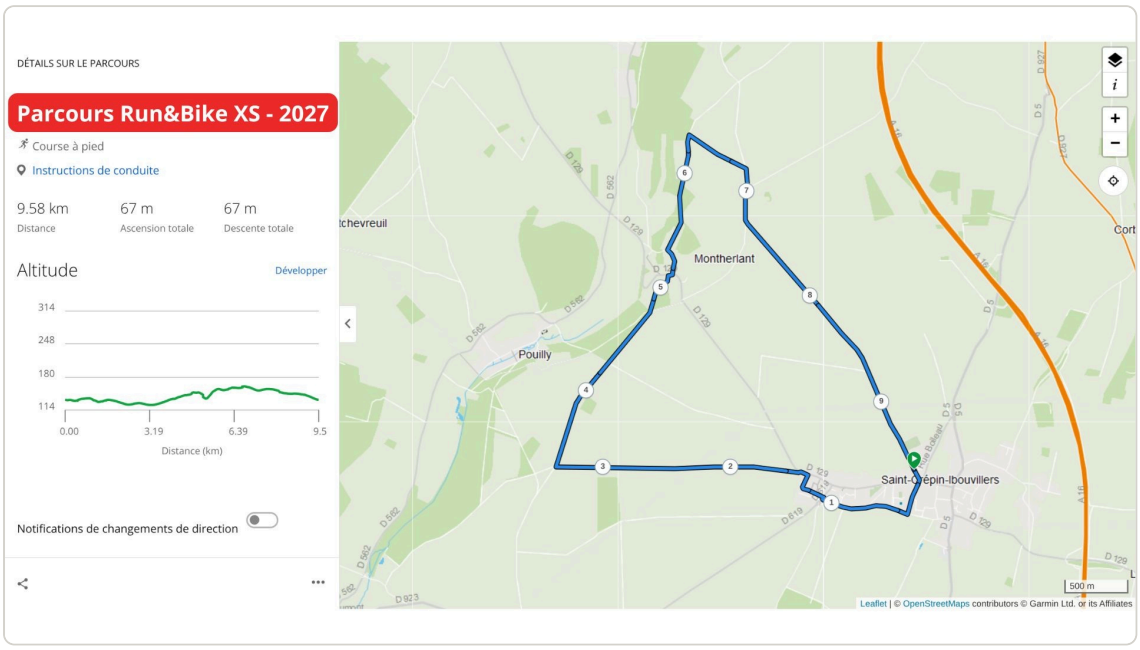

[lien parcours XS](connect.garmin.com/modern/course/314315254) connect.garmin.com/modern/course/314315254

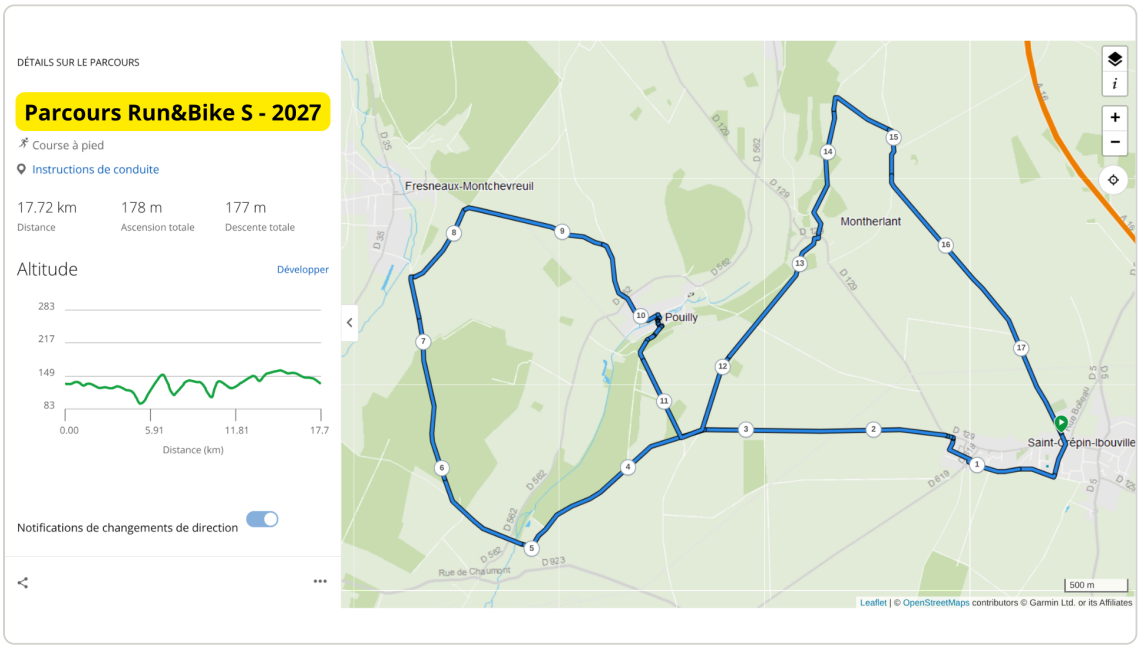

[lien parcours S](connect.garmin.com/modern/course/331293826) connect.garmin.com/modern/course/331293826

7. CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Course ouverte à toute personne licenciée ou non à la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).
- Les non-licenciés devront prendre une "licence expérience" (anciennement pass compétition) de 4 euros (tarif FFTRI). Cette licence a valeur d'assurance pour le participant.
- Les équipes sont composées d'un coureur à pied et d'un vététiste, et peuvent être mixtes.
- Pour les mineurs, l'autorisation parentale devra être complétée et dûment signée.
- Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.
- Il sera strictement interdit de jeter tous objets, vêtements ou déchets (gels, bidons…) sur le parcours sous peine de disqualification.
- Les coureurs participent à cette compétition sous leur propre responsabilité. Il leur incombe de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante.
- La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel.
- Sont admis tous les VTT sauf électriques.
- Les photographes et vidéastes, en dehors de l'organisation, sont autorisés, sous réserve d'accès par les organisateurs aux photos/vidéos.

8. MODALITES DE COURSE

- Les deux coéquipiers porteront chacun un dossard qui sera porté devant soi. Prévoir des épingles ou une ceinture porte-dossard pour l'accrocher.
- L'équipier n°1 (coureur à pied) partira en premier pour effectuer une boucle d'environ 500m correspondant au prologue. Il rejoint son binôme pour ensuite partir sur le parcours.
- La course XS et la course S empruntent le même début de parcours. Une séparation aura lieu au bout du km 3,5. Les deux courses se rejoignent pour les 5 derniers kilomètres.
- Permutation des rôles libres des équipiers tant que le VTT se passe de main à main (c'est-à-dire qu'il est interdit de laisser le vélo sur le côté pour qu'il soit récupéré par le coéquipier).
- Il est possible de pousser ou porter le vélo sur le parcours si cela est nécessaire.
- La ligne d'arrivée doit être franchie obligatoirement ensemble (le chrono sera pris sur le dernier des deux qui passent la ligne).
- Un ravitaillement sera proposé à l'arrivée des participants. Aucun ravitaillement sur le parcours, pour aucune des courses.
- Les participants sont en autosuffisance.
- Les participants ont jusqu'à 12h20 pour terminer leur parcours (XS ou S). Les derniers doivent être à Montherlant (à 4 km de l'arrivée) à 11h52. Passé ce délai, les participants sont sous leur propre responsabilité. Ils pourront finir la course mais seront "N-C" (non-classés).

9. INSCRIPTIONS

- Inscriptions en ligne sur une billetterie. L'inscription peut comporter des frais.
- Aucune inscription SUR PLACE pour le Run & Bike.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué sans certificat médical transmis aux organisateurs au plus tard 2 jours avant l'épreuve.
- Remboursement des inscriptions si annulation de la course (hors frais d'inscriptions en ligne).
- Fermeture des inscriptions en ligne : mardi 16 février 2027 à 23h59.
- Run and Bike limité à 60 équipes sur S et 60 sur le XS. L'organisateur se réserve de changer le nombre d'équipes maximum.

ÂGE	PARCOURS	TARIF	DÉPART
Cadets et plus (nés en 2011 et avant)	Run & Bike S - 18 km	32 euros/équipe*	10:15
Minimes et plus (nés en 2013 et avant)	Run & Bike XS - 10 km	22 euros/équipe*	11:00 minimes : 11:05

* hors frais d'inscriptions de la plateforme et licence expérience (ex pass compétition) de la FFTRI (4 euros).
Tarifs susceptibles de changer jusqu'à la mise en ligne de la billetterie.

Catégories FFTRI : la catégorie se détermine par l'âge atteint au 31 décembre 2027. L'accès à une épreuve dépend de l'équipier le plus jeune. Sur le 10 km, les équipes qui comptent un minime partent 5 minutes après les autres, à 11h05 (réglementation FFTRI).

10. MODIFICATIONS

- L'organisateur se réserve le droit de modifier les informations du présent règlement, notamment la date de fermeture des inscriptions, le nombre maximum d'équipes, les horaires et les parcours.